## Burundi : appel à respecter le droit de ceux qui ne manifestent pas

@rib News, 18/05/2015 – Source Xinhua Une ministre burundaise a demandé lundi aux manifestants de respecter le droit de ceux qui ne manifestent pas, alors que les manifestations contre le troisiÔme mandat du président Pierre Nkurunziza est entrées dans la quatriÔme semaine. "Nous leur demandons de respecter le droit de ceux qui ne manifestent pas. Qu'ils ne les empêchent plus de se représenter au travail, car cela est devenu le lot quotidien. Certains sont terrorisés, maltraités et refoulés pour qu'ils n'aillent pas au travail", a déclaré la ministre burundaise de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, Mme Annonciatta Sendazirasa (photo), au cours d'un point de presse.

Les manifestations contre la candidature du président Nkuruniziza à la prochaine élection présidentielle, prévue le 26 juin, ont commencé le 26 avril , soit le lendemain de la désignation de Pierre Nkurunziza par son parti, le CNDD-FDD, de le représenter à la présidentielle. Les manifestations ont emporté prÃ"s d'une vingtaine de personnes, sans compter 12 militaires tués au cours du coup d'Etat avorté du 13 mai. Leurs organisateurs ont juré de poursuivre les manifestations tant que le chef de l'Etat et son parti n'auront pas retiré cette candidature. Mme Sendazirasa s'est également adressée aux fonctionnaires et agents de l'Etat qui participent aux meetings de campagne électorale de leurs partis politiques. "Il est strictement interdit aux travailleurs d'exhiber au travail (...) tout signe distinctif lié à l'appartenance politique ", a-t-elle souligné. La campagne électorale, commencée officiellement le 10 mai dernier, est perturbée par les manifestations contre le troisiÃ"me mandat du président Nkurunziza. Seuls trois partis battent jusqu'à présent leur campagne, à savoir le CNDD-FDD, le parti Union pour le ProgrÃ"s National (UPRONA), et le Front National de Libération (FNL) dirigé par Jacques Bigirimana, proche du CNDD-FDD. La campagne se clà 'ture le 23 mai et les premiers scrutins, à savoir les communales et les législatives, sont programmés au 26 mai prochain, tandis qu'il est fort possible de reporter le calendrier électoral à cause de la situation agitée, selon les différentes parties prenantes dans ce processus électoral.Â

http://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 20 May, 2024, 18:42